

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

NEW YORK

INTERNATIONAL CIVIL SERVICE
COMMISSION

COMMISSION DE LA FONCTION
PUBLIQUE INTERNATIONALE

10th Floor, Two United Nations Plaza, New York, NY 10017
Fax (212) 963-0159/963-1717

Office of the Chairman

Bureau du Président

Reference: ICSC

15 janvier 2019

Chers collègues,

Je suis autant honoré qu'heureux d'assurer la présidence de la Commission de la fonction publique internationale(CFPI). Je suis pleinement conscient des enjeux liés à la place et du rôle de la Commission dans l'exécution des programmes des organisations du système commun des Nations Unies, comme je suis conscient de l'importance qu'elle a dans la vie des membres du personnel et de leurs familles.

Le système commun des Nations Unies n'est pas à l'abri des changements globaux du marché du travail ni des nouvelles manières de travailler, ni des limitations de financement que les États Membres continuent d'imposer. Dans le même temps, la réalisation des objectifs de développement durable et la priorité accordée par le Secrétaire général Guterres à la fourniture d'une prestation de qualité sur le terrain exigent un système de rémunération appropriée à même d'attirer les meilleures compétences des différentes régions du Monde. Des compétences engagées, d'autant qu'elles interviennent ou appelées d'intervenir dans des conditions très difficiles voire dangereuses. Après une décennie d'austérité, il est important que les organisations puissent améliorer les conditions de travail des membres du personnel pour maintenir leurs mobilisations et leurs capacités d'engagement au service de la fonction publique internationale.

Je suis conscient que la pertinence de la CFPI dépendra de l'appui non seulement des États Membres, mais également du personnel et des organisations. La CFPI s'attèle à s'engager de manière plus significative avec les fédérations des syndicats du personnel et les chefs de secrétariat des organisations, à la fois pour avoir un impact positif, mais également pour rétablir la confiance. Je consacrerai toute mon énergie à cette question, en particulier à la lumière de deux points importants de notre ordre du jour ; l'examen du système d'ajustement, afin de le rendre plus stable et prévisible, et l'examen lié à la rémunération du personnel recruté au plan local, en tenant compte de l'exigence et de la technicité croissantes du système et de la nature de travail.

Aux Fonctionnaires du Système des Nations Unies

Enfin, nous avons tous droit à un lieu de travail serein apaisé et épanouissant, exempt de toute intimidation, discrimination, harcèlement, et abus de pouvoir de toutes sortes. Ces conditions relèvent de l'éthique qui découle des normes de conduite inhérentes du mandat de la CFPI. Je vois une réelle urgence à créer une culture positive qui prône l'inclusion et l'égalité au sein des organisations du système commun, y compris au sein du secrétariat de la CFPI. Je suis fier que l'Assemblée générale ait adopté le cadre révisé en matière de diversité de la CFPI et saisis cette belle occasion pour réaffirmer mon engagement total à faire en sorte que la politique de tolérance zéro du Secrétaire général en matière de harcèlement sexuel soit effectivement mise en œuvre dans tout le système.

Je suis impatient de travailler avec vous tous pour promouvoir nos valeurs et atteindre nos objectifs communs en 2019 et au-delà, par le biais d'un dialogue constructif et inclusif et en veillant à ce que la CFPI soit à la hauteur des défis auxquels vous êtes confrontés quotidiennement sur le terrain, tout en étant pleinement engagé au service de la paix et du développement dans le Monde.

J'ai l'immense plaisir au seuil de cette nouvelle année de vous souhaiter beaucoup de bonheur et de bonne santé et pleine réussite dans votre travail au sein du système des Nations Unies.

Cordialement,

Larbi Djacta